

# 13 décembre 2012

## Allons dire au Medef et aux employeurs : la précarité, la flexibilité, le chômage, les bas salaires : ça suffit !!!

**Nous voulons vivre mieux, de l'emploi stable et bien rémunéré pour tous !  
Une protection sociale qui réponde à nos besoins !  
Nous refusons la baisse des prestations de nos retraites complémentaires !**

### ***C'est le capital qui coûte cher !***

***Dividendes versés aux  
actionnaires du CAC 40 :  
39 milliards € en 2007,  
37 milliards € en 2008,  
35 milliards € en 2009,  
40 milliards € en 2010.***

***200 milliards d'€  
d'aides publiques, c'est  
l'équivalent annuel de  
la totalité des richesses  
créées par le secteur  
industriel en France.***

### ***Financement de la protection sociale :***

- ***1 % d'augmentation  
des salaires =  
+ 2,5 milliards d'€ ;***
- ***égalité salariale  
femmes / hommes =  
+ 4 milliards d'€ ;***
- ***10 000 emplois créés =  
+ 1,3 milliard d'€ ;***
- ***lutte contre le travail  
illégal = + 6 milliards  
d'€.***

Des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « sécurisation de l'emploi » et les « retraites complémentaires ARRCO - AGIRC ».

Le Medef utilise la crise pour imposer une véritable « régression sociale » en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité...

### **Ce serait la fin du contrat de travail qui fixe les conditions d'emploi, de travail et de rémunération.**

Le CDI serait encore trop rigide : le Medef veut généraliser les contrats de mission ou les contrats intermittents. Les procédures de licenciement seraient trop contraignantes, il veut limiter les recours en justice et les montants des indemnités, réduire les délais de procédure. Bref, tout pour contourner le licenciement économique et ses obligations vis-à-vis du salarié.

D'après le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour

18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !

**Les efforts sont décidément toujours demandés aux mêmes !**

**La CGT a décidé d'alerter les salariés, les retraités, les privés d'emplois et les appelle à intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef le jeudi 13 décembre 2012 pour faire entendre leurs revendications dans les négociations.**

Nous contestons les 20 milliards d'euros supplémentaires « d'allègement du coût du travail » que vient d'obtenir le patronat. Ils s'ajoutent aux 172 milliards d'euros d'aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises. Les derniers chiffres du chômage, avec 5,2 millions demandeurs d'emploi toutes catégories confondus, démontrent l'inefficacité de ces logiques.

Le gouvernement, suite à l'interpellation de la CGT, s'est engagé à évaluer l'efficacité des aides publiques. Il faut maintenant obtenir les modalités.

La CGT demande que les aides publiques servent à l'emploi, aux qualifications, à la recherche.

# Négociations en cours

L'avenir de l'industrie et de l'emploi nécessite un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. C'est le travail qui est créateur de richesse et c'est bien le capital qui coûte cher. Il faut que les richesses produites par le travail soient investies dans une politique qui place la réponse aux besoins sociaux au cœur de la relance économique. Cela passe par une véritable politique de création d'emplois stables et bien rémunérés pour toutes et tous, les jeunes, les salariés seniors et une protection sociale de haut niveau.

**Le social, c'est le moteur de l'économie. La vie, c'est tout le temps, pas seulement quand il y a du travail !**

## Retraite

Il n'y a pas d'urgence à traiter les régimes complémentaires puisque une concertation va s'ouvrir au printemps 2013 sur la retraite.

### La CGT propose

- d'instaurer une modulation des cotisations patronales liées aux politiques d'emploi et de salaires des entreprises : plus elles précarisent, plus elles cotisent ;
- mettre à contribution les revenus financiers au même niveau que les cotisations en vigueur ;
- soumettre à cotisation l'épargne salariale, les bonus et les stocks options.

## Sécurisation de l'emploi

Pour les 7 millions de salariés qui changent ou qui perdent leur emploi chaque année, ils perdent la quasi totalité de leurs droits.

### La CGT propose

- rendre effectif la transférabilité des droits et le maintien dans l'emploi ;
- instaurer des droits nouveaux d'intervention des représentants des salariés pour intervenir sur les stratégies des entreprises, notamment par un droit suspensif sur les licenciements et pour transformer la précarité en emploi stable ;
- davantage de droits pour les salariés précaires ;
- dissuader le recours abusif aux contrats précaires, agir sur le travail dissimulé et les ruptures abusives de contrats de travail.

**La mobilisation, c'est maintenant ! Il faut peser sur les négociations, sans attendre.  
Le 13 décembre, dans les entreprises devant les chambres patronales, rassemblons-nous !  
Parlons de nous ! Faisons-nous entendre !**

**13 décembre 2012**  
**NANTES - rassemblement à 11 h 30**  
**devant le Medef - quai de Versailles**  
**ST-NAZAIRE - rassemblement à 11 h 30**  
**devant la Chambre de Commerce et d'Industrie -**  
**rue du Général de Gaulle**

## Rejoignez la CGT

### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite  prendre contact  
 me syndiquer

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél. : ..... Fax : .....

e-mail : .....

Entreprise : .....

Secteur d'activité : .....

Localité : .....

**A renvoyer à la CGT**



### Union Départementale CGT 44

Maison des Syndicats

pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1

44276 Nantes cedex 2

Tél. : 02 28 08 29 80 - [udcgt44@cgt44.com](mailto:udcgt44@cgt44.com)

### Union Locale NANTES

Maison des Syndicats

1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1

44276 Nantes cedex 2

Tél. : 02 28 08 29 70

[union-locale@cgt-nantes.com](mailto:union-locale@cgt-nantes.com)

### Union Locale SUD-LOIRE

16 rue Monnier - 44400 Rezé

Tél. : 02 40 84 34 89 - [ulcgtreze@wanadoo.fr](mailto:ulcgtreze@wanadoo.fr)

### Union Locale BASSE-LOIRE

pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron

Tél. : 02 40 86 21 43 - [ulcgtbasseloire@gmail.com](mailto:ulcgtbasseloire@gmail.com)

### Union Locale CARQUEFOU

Impasse de la Hache - 44470 Carquefou

Tél. : 02 40 30 32 45

[ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr)

### Union Locale ST-HERBLAIN

42 rue de la Dutée

44800 Saint-Herblain

Tél. : 02 40 92 15 63

[cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr](mailto:cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr)

### Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare

44110 Chateaubriant

Tél. : 02 40 81 04 82

[cgt.chateaubriant.44@sfr.fr](mailto:cgt.chateaubriant.44@sfr.fr)

### Union Locale ANCENIS

Espace Corail - 30 rue Francis Robert

44150 Ancenis

Tél. : 02 40 96 07 09

[ulcgtancenis@orange.fr](mailto:ulcgtancenis@orange.fr)

### Union Locale ST NAZAIRE

Maison des Syndicats - 4 rue Marceau

44600 Saint-Nazaire

Tél. : 02 40 22 23 21

[secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr](mailto:secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr)

### Union Locale BLAIN

1 rue de la Prée - 44130 Blain

06 75 44 18 96 - [ulcgtblain@gmail.com](mailto:ulcgtblain@gmail.com)

### Union Locale PAIMBOEUF

Centre Assoc. Pergaud

2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf

Tél. : 02 40 27 60 44

[ul-cgt44560@orange.fr](mailto:ul-cgt44560@orange.fr)

### Union Locale CLISSON

1 rue des Filatures

44190 Clisson

Tél. : 02 28 01 84 41 - 06 40 21 71 39

[unionlocalecgtclisson@orange.fr](mailto:unionlocalecgtclisson@orange.fr)